HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Contact VRE / ERV / ERG (Entérocoque résistant à la vancomycine)

Mise à jour
16/10/2026

Informations relatives à
Cabinets et polycliniques / Médical

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

L'application des Précautions Standard est suffisante

Suivi microbiologique

- Consultation d'un patient ayant eu un contact avec un patient porteur de VRE , en accord avec l'unité cantonale HPCI:
 - Contrôle de la colonisation (portage) par un frottis rectal (avec matière fécale visible) réalisé à J0, un second frottis rectal à J7, et une culture de selles effectuée à J14.

Transport

En cas d'hospitalisation, avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydroalcoolique

Gants

- Non indiqué en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

- Oui,
 - lors des soins au résident/client si infection active
 - si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques

Masque de soins

- Non indiqué en systématique

- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection

- Non indiqué en sytématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Déchets

- Élimination des déchets selon les filières habituelles